MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20- 0660 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

Ouagadougou, le 11 SEPT 2020

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, est déclarée admissible par ordre alphabétique au concours professionnel **de recrutement de deux (02) élèves Animateurs des Affaires Culturelles, session 2020.**

ANIMATEURS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMISSIBLE

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	SOMDA THÉRÈSE	328696	1026_1905_0853_2904	31/12/87

Arrêté la présente liste à 1 nom.

Par ailleurs, la candidate admissible est invitée à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle de la candidate.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
Secrétariat Général
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon